

Changement climatique



Le pictogramme en couleur signale l'objectif concerné parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD).

Le changement climatique a une incidence sur le fondement de la vie humaine, notamment les écosystèmes, la société et l'économie. C'est un problème mondial qui constitue une grave menace pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la sécurité humaine.

La JICA intègre des considérations climatiques dans ses projets et programmes dans divers secteurs et elle tire le meilleur parti de ses différents mécanismes d'aide pour répondre aux besoins de chaque pays partenaire.

● Situation générale

En décembre 2015, la communauté internationale a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre le changement climatique avec l'adoption, lors de la 21^e session de la Conférence des Parties (COP21) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, de l'accord de Paris en tant que nouveau cadre international succédant au protocole de Kyoto.

Le changement climatique se manifeste de diverses manières, par la montée du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles plus fréquents, et un changement de la production alimentaire et de la disponibilité de l'eau. Ce changement est le résultat d'une élévation des températures moyennes résultant d'une augmentation des gaz à effet de serre (GES) imputables aux activités anthropiques telles que l'utilisation d'énergies fossiles et la déforestation qui affectent les cycles mondiaux de l'énergie et des ressources, comme l'eau.

De manière générale, la lutte contre le changement climatique comprend des mesures d'atténuation et d'adaptation. Les mesures d'atténuation visent à réduire les émissions de GES ou à intensifier leur élimination de l'atmosphère par la création de puits de carbone dans des secteurs tels que l'énergie, les transports, la gestion des déchets solides et la forêt. Les mesures d'adaptation sont appliquées dans des secteurs tels que la réduction du risque de catastrophe (RRC), les ressources hydriques, l'agriculture et l'assainissement pour renforcer la résilience des sociétés face aux changements associés à l'évolution du climat.

Les deux types de mesures – atténuation et adaptation – sont indispensables pour lutter contre le changement climatique.

● Actions de la JICA

1. Soutenir les efforts de réduction des émissions de GES – Mesures d'atténuation

Ces dernières années, les émissions de GES des pays en développement ont rapidement augmenté. Il est essentiel que les pays en développement, à l'instar des pays développés, participent aux efforts de réduction des émissions de GES ou « mesures d'atténuation ».

Les projets de développement de la JICA couvrent l'introduction des énergies renouvelables, la promotion des économies d'énergie, l'amélioration des systèmes de transport public urbain, la gestion des déchets solides, la gestion des forêts et le reboisement. La JICA fournit également un large soutien à l'élaboration de politiques et au développement des capacités, notamment pour l'établissement d'inventaires nationaux des GES¹ et de lois sur les économies d'énergie, ainsi que pour la planification du développement urbain sobre en carbone [→ voir l'étude de cas page 30].



Entrée de la COP21 à Paris. Durant la conférence, la JICA a présenté ses diverses mesures de lutte contre le changement climatique lors d'événements parallèles.

2. Protéger les populations des pays en développement de l'impact négatif du changement climatique – Mesures d'adaptation

Les pays en développement, et plus particulièrement les populations pauvres, sont extrêmement vulnérables au changement climatique.

La JICA déploie des mesures d'adaptation en fonction des circonstances nationales et régionales. Cela comprend le développement des capacités de protection contre les tempêtes et les inondations, le développement et la gestion appropriée des ressources hydriques, la protection des écosystèmes, la promotion de l'agriculture irriguée et la diffusion de cultures hautement résistantes à la sécheresse [→ voir les études de cas pages 35 et 95]. Par exemple, les petits États insulaires sont confrontés à des risques associés au changement climatique extrêmement élevés, tels que l'érosion côtière, les inondations et les pénuries d'eau, et ils disposent de terres, ainsi que de ressources humaines et financières limitées pour faire face à ces risques. Il existe donc un besoin d'aide internationale, et la JICA offre un soutien complet aux mesures d'adaptation aux impacts du changement climatique par une combinaison de différents instruments.

3. Cibler simultanément le changement climatique et le développement durable

Les mesures de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement doivent être mises en œuvre conjointement avec les actions visant à assurer un développement durable. En se basant sur les expériences et résultats obtenus dans le domaine du développement durable et sur les discussions au niveau international, la JICA apporte une aide complète pour les mesures de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement tant au niveau politique, de l'exécution de projets que de la recherche, en collaboration avec les acteurs nationaux et internationaux concernés.

1. Inventaire des volumes estimés de GES émis ou éliminés par un pays chaque année.

Initiatives concrètes
 Activités et initiatives par région
 Activités et initiatives par thème de développement
 Autres activités et initiatives